



Avis rendus sur plans et programmes de la MRAe Bourgogne-Franche-Comté en 2023

Avis rendus sur plans et programmes

MRAe Bourgogne-Franche-Comté

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

Publié le 08/02/2023 | Mis à jour le 11/09/2023

SEPTEMBRE

AOÛT

JUILLET

JUIN

SEPTEMBRE

Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Les Hôpitaux-Neufs (25)
Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de trois mois prévu à l'article R 104-25 du code de l'urbanisme
Absence d'avis du 9 septembre 2023 / BFC-2023-3968
2023ABFC39